

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=LECO&ID\\_NUMPUBLIE=LECO\\_034&ID ARTICLE=LECO\\_034\\_0095](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LECO&ID_NUMPUBLIE=LECO_034&ID ARTICLE=LECO_034_0095)

---

Pour ne pas se tromper de diagnostic... encore faut-il en avoir un !

par Christophe RAMAUX

| Alternatives économiques | L'Économie Politique

2007/2 - n°34

ISSN 1293-6146 | pages 95 à 104

---

Pour citer cet article :

— Ramaux C., Pour ne pas se tromper de diagnostic... encore faut-il en avoir un !, L'Économie Politique 2007/2, n°34, p. 95-104.

---

Distribution électronique Cairn pour Alternatives économiques.

© Alternatives économiques. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Pour ne pas se tromper de diagnostic... encore faut-il en avoir un !

Christophe Ramaux,  
université de Paris I (CES-Matisse).

**N**E PAS SE TROMPER DE DIAGNOSTIC » : TEL EST LE TITRE DE LA note de Denis Clerc dans *L'Economie politique* (n° 31) au sujet de mon livre *Emploi : éloge de la stabilité. L'Etat social contre la flexicurité* (Fayard/Mille et Une Nuits). Elle porte sur le fond, ce dont je me réjouis compte tenu du libelle publié auparavant dans *Alternatives Economiques* [1].

[1] Cf. *Alternatives Economiques* n° 249 et ma mise au point dans le n° 250.

## La flexicurité : le miroir aux alouettes

Accepter la flexibilité de l'emploi – car la norme est de toute façon à l'emploi instable –, mais l'accompagner par des dispositifs qui sécurisent les travailleurs : tel est le cœur des thèses sur la flexicurité.

Ma première critique porte sur le diagnostic. Dans aucun pays industrialisé, la durée du lien d'emploi n'a baissé de façon significative au cours des dernières décennies. L'ancienneté dans l'emploi, pour ne citer ici que cet indicateur, est, en moyenne, de onze ans en France. On est loin de l'image du travailleur « mobile » avec l'intermittent comme figure de proue. Denis Clerc s'accorde pour dire que mon constat est ici « solide ».



Je soutiendrais cependant que « *rien, dans le système productif, ne pousserait à ce qu'il y ait davantage besoin de flexibilité* ». C'est faux. J'indique que « *certaines facteurs vont indéniablement dans le sens d'une instabilité croissante* » et je leur consacre une section entière : la financiarisation, le raccourcissement du cycle de vie des produits, certaines caractéristiques des technologies de l'information et du tertiaire, etc. Mais je souligne que d'autres éléments penchent en sens inverse : les nouvelles formes d'organisation du travail, par exemple, mettent l'accent sur le travail en équipe, la polyvalence, l'implication et la capacité à innover, ce qui suppose une certaine durée de l'emploi.

Au final, les choses ont certes bougé. Mais les transformations sont à chercher ailleurs que dans l'émergence d'un modèle d'emploi intrinsèquement instable. Sous la pression du chômage de masse, les formes de la mobilité ont muté, avec une contraction des mobilités volontaires, les démissions (dominantes durant les Trente Glorieuses) et un développement massif des mobilités contraintes, essentiellement sous la forme d'emplois précaires.

Le chômage est donc la question centrale. D'où une autre critique : sur le papier, la mise en formation des sans-emploi, dispositif phare de la flexicurité, permet de le supprimer, puisqu'un travailleur en formation n'est pas chômeur. Mais ce qui vaut sur le papier vaut-il au-delà ? Que vaut une formation si elle ne débouche pas sur un emploi ? A son terme, sera-t-on conduit à proposer une autre formation ? Passé un certain temps, ne demandera-t-on pas d'accepter une petite « activité » ? Le *learnfare* proposé est-il, au final, si éloigné du *workfare* ? Où l'on voit que la question du niveau de l'emploi et celle des politiques économiques ne peuvent être évacuées, contrairement à ce que suggèrent les thèses sur la flexicurité. La reprise de l'emploi, dès qu'elle dure un peu, réduit le chômage et améliore le régime de mobilité. Entre mars 2000 et mars 2001, 500 000 emplois net ont été créés : tous en CDI et à temps plein.

Raisonner en termes de flexicurité, c'est inscrire dans les têtes que la flexibilité de l'emploi est sa première qualité. Le travailleur de demain sera d'abord instable avant d'être fraiseur ou journaliste. Une belle victoire pour les économistes libéraux qui invitent à analyser les relations sociales sur le mode de l'échange. A leur encontre, on peut soutenir que le travail ne se réduit pas au moment de l'échange. Il se déploie dans un espace, celui de la production, qui lui est irréductible. Les entreprises ont certes besoin

de souplesse, y compris en termes d'ajustement des effectifs. Le capitalisme financiarisé en demande trop avec ses licenciements « boursiers ». Mais dans n'importe quelle société, des entreprises fermeront. Le problème n'est pas d'admettre cela. Il surgit lorsqu'on qualifie le travail prioritairement par ce biais. Or, travailler suppose du temps pour apprendre, se perfectionner ou innover. On ne travaille pas comme on croque un sandwich. C'est bien là que le bât blesse : le discours sur le travail mobile dénature le travail.

La flexibilité laissait ouvert le débat sur les instruments (externes ou internes, qualitatifs ou quantitatifs) et les modèles (offensifs ou défensifs). La flexicurité présuppose, au contraire, que les instruments externes et quantitatifs l'ont emporté. De « la flexibilité est inéluctable », on passe à « la flexibilité de l'emploi est inéluctable ». L'infexion est majeure.

Conséquence de cela, la flexicurité invite à sortir de l'entreprise. Elle focalise l'attention sur les transitions sur le marché du travail et conforte ainsi l'image de l'entreprise fluide, liquide. Une image qui fait écho à la représentation de l'entreprise comme patrimoine liquide au service des actionnaires. Une autre représentation de l'entreprise existe : elle met l'accent sur son caractère partenarial afin de créer de la richesse tout court et non de la valeur pour l'actionnaire<sup>[2]</sup>. Une institution qui met en présence, de façon à la fois conflictuelle et coopérative, les salariés, dirigeants, actionnaires, clients ; ce qui suppose, tout se tient, une certaine inscription dans la durée, aux antipodes de l'entreprise liquide avec le travail intermittent comme modèle.

[2] Cf. Michel Aglietta et Antoine Rebérioux, *Dérives du capitalisme financier*, Albin Michel, 2004.

## Prendre la mesure de la cohérence du néo-libéralisme

La flexibilisation du droit du travail, le pouvoir accru de la finance, le nouveau partage au bénéfice des actionnaires et la remise en cause de la protection sociale ou des services publics forment un projet global. Loin de la trouvaille de la flexicurité, je suggère que c'est du côté de l'Etat social, en creusant son sillon, que l'on peut trouver une cohérence à opposer au libéralisme économique. J'invite à retenir une acceptation large de celui-ci qui intègre quatre piliers : la protection sociale, le droit du travail, les services publics et les politiques économiques (budgétaire, monétaire, commerciale, etc.). Avec eux, le XX<sup>e</sup> siècle nous a légué une véritable révolution.

J'insiste dans l'ouvrage sur le fait qu'on ne dispose pas d'une véritable théorie de l'Etat social. Au mieux, avec les



néo-keynésiens, la théorie néo-classique ne pense l'intervention publique qu'à l'aune du marché du double point de vue de sa justification (elle est admise pour suppléer aux imperfections sur les marchés) et de sa finalité (la mission qui lui est assignée est de réaliser le programme du marché : la baisse du coût du travail *via* les aides à l'emploi par exemple). Mais l'hétérodoxie est aussi en cause : le marxisme n'invite pas à penser positivement l'Etat, tandis que Keynes se focalise sur le soutien à l'investissement privé. Faute d'une telle théorie, on sous-estime la portée de la rupture introduite, en réduisant l'Etat social à un dispositif fonctionnel adapté au fordisme et qui serait avec lui dépassé. La rupture est pourtant là : nous vivons d'ores et déjà dans une société (ou économie) non pas de marché, mais avec marché et intervention publique (et économie sociale)<sup>[3]</sup>. Une société où les rapports capitalistes dominent, sans doute, mais qui n'est pas monocapitaliste dans la mesure où ces rapports ne structurent pas l'ensemble des relations sociales.

L'Etat social est toujours là, en dépit des « réformes » de ces dernières années. Est-il porteur d'avenir ? Les libéraux ne le pensent pas. Le piètre bilan des réformes néo-libérales (en matière de croissance et d'emploi dans la zone euro, où le pilier politique économique a été largement abandonné ; en matière de santé et de retraite aux Etats-Unis, etc.) incite, au contraire, à penser son actualité. Une actualité qui vaut dans tous les cas si on admet que le marché, qui a d'indéniables vertus, n'a pas la cohérence systémique pour assurer le plein-emploi ou le progrès social.

On peut, au passage, s'étonner que dans l'abondante littérature sur le Danemark ne soient quasiment jamais mentionnés les faits suivants : le taux de chômage a fortement augmenté en 1993 (10 %), au moment où les taux d'intérêt étaient très élevés (18 % pour les taux d'intérêt à trois mois fin 1992) ; il a fortement et rapidement baissé ensuite (un peu plus de 6 % dès 1996), grâce à une croissance extrêmement vive : 5,5 % rien qu'en 1994 ! Et cela *via* la reprise de l'investissement public et la baisse drastique des taux d'intérêt.

L'Etat social a bien entendu des limites. Certaines sont endogènes, telle la bureaucratie. D'autres proviennent de son caractère inachevé, avec la démocratie confinée aux portes de l'entreprise ou bien encore le statut des sans-emploi.

Je plaide pour ne pas abandonner, comme le font les thèses sur la flexicurité, les politiques économiques en faveur du

plein-emploi. Cela étant, on ne peut offrir comme réponse aux chômeurs d'attendre leur mise en œuvre. La question du statut des sans-emploi que posent ces thèses est donc pertinente. En ayant le souci d'une certaine dialectique, c'est la part de vérité qu'il faut leur accorder. Mais quel doit être ce statut ? L'accès à des formations ? Sans négliger ce volet, je soutiens que c'est la rémunération particulièrement faible des sans-emploi qui est d'abord en jeu.

### **La focalisation sur le marché du travail n'est pas neutre**

Denis Clerc, dans sa note, n'évoque pas l'Etat social. C'est évidemment son droit, même si, pour le coup, l'essentiel – l'accent mis sur sa cohérence – n'est guère discuté. Il se focalise sur la politique économique.

Deux cohérences existent ici. Celle des néo-classiques : ces derniers sont divisés sur les causes du chômage – exogènes (Smic ou allocation chômage) ou endogènes (cf. les fabliaux pour expliquer que les entreprises versent des salaires supérieurs au salaire concurrentiel : théories du salaire d'efficience, etc.) – et sur les réponses à lui apporter – libérales (baisse du Smic, flexibilisation du droit du travail, etc.) ou néo-keynésiennes (intervention publique sous forme d'aides à l'emploi ou d'impôt négatif). Ils s'accordent néanmoins sur trois points : le niveau de l'emploi est fixé sur le marché du travail, la demande de travail décroît avec le coût du travail, le seul moyen de réduire le chômage est donc de réduire ce coût. Les keynésiens considèrent, à l'inverse, que le « marché du travail » n'existe pas dans le sens où l'emploi ne dépend pas d'abord du coût du travail (ce qui ne signifie pas que l'on puisse raser gratis), mais de la croissance et, plus secondairement, de la réduction du temps de travail. Or, le capitalisme libéral ne garantit en aucun cas un niveau de croissance suffisant. D'où la nécessité de politiques économiques actives.

Les travaux sur la flexicurité, si on met de côté les plus libéraux, s'abstiennent le plus souvent de prendre parti dans cette controverse en étant elliptiques sur l'explication théorique du chômage. Cette neutralité est cependant difficile à tenir. A l'instar des néo-classiques, ne se focalisent-ils pas sur le « marché du travail » ? Au lieu d'insister sur l'abaissement quantitatif du coût du travail, ils abondent certes en faveur de réformes qualitatives. Où l'on retrouve la problématique de l'employabilité. Mais avec le risque



p. 100

d'alimenter, avec elle, l'idée que si chômage il y a, comme de nombreux néo-classiques le soutiennent pour le coup, c'est à défaut de réformes qualitatives. Au final, ils évacuent les débats de politique économique. Bref, c'est peu de dire qu'ils ne contribuent pas à renforcer la critique hétérodoxe du paradigme néo-classique.

Le chômage provient-il de causes macro ou micro ? Si le mot diagnostic a un sens, on doit répondre clairement à cette question. Denis Clerc opte initialement pour une réponse de Normand : un peu des deux. Reprenant le refrain néo-classique sur les fondements micro de la macro, il soutient que « *la demande globale est elle-même pour partie le résultat d'anticipations qui dépendent de la capacité des entreprises à trouver la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin* ». Dans l'absolu, cela peut certes avoir du sens. Mais est-ce pertinent : la France souffre-t-elle d'abord d'un défaut d'adaptation de sa main-d'œuvre ? Ses quatre millions de sans-emploi le sont-ils en raison de l'obsolescence de leur savoir-faire ? La question des reconversions est sans doute cruciale pour certains : je soutiens qu'en matière d'explication du taux de chômage global, c'est loin d'être le principal enjeu. Mon diagnostic est clair. Quel est celui de Denis Clerc ?

### La politique économique au rebut ?

Déjà bien malmenée, la politique économique l'est un peu plus ensuite et de façon surprenante. Dans mon ouvrage, je soutiens, que la cause du chômage est à chercher dans une politique triplement restrictive : austérité salariale, austérité budgétaire et monnaie forte. Denis Clerc concède que « *sans doute* » cela est pour quelque chose « *dans les médiocres performances économiques de la France* ». Mais cette concession est vite balayée.

[4] Le taux de la BCE est actuellement de 3,5 %, soit près de deux fois l'inflation.

La politique monétaire ? Celle de la Banque centrale européenne (BCE) serait finalement accommodante : « *depuis 2000, le niveau des taux d'intérêt fixé par la BCE est proche de zéro en valeur réelle* »<sup>14</sup>. J'insiste, pour ma part, sur le fait qu'elle est beaucoup moins active que celle de la Federal Reserve. Qui peut le nier ? En 2001, cette dernière a réduit son taux de 6,5 % à 1,75 %. Elle a maintenu des taux très bas – avec une baisse à 1 % – durant trois ans. La BCE s'est contentée d'une baisse plus lente. La reprise étant installée, la Fed a augmenté ses taux depuis mi-2004. Malgré le chômage de masse et l'absence d'inflation, la BCE a suivi ce mouvement depuis fin 2005 et a prévu (à l'inverse de la Fed) de le poursuivre. En matière de taux de

change, qui peut nier que les Etats-Unis ont une politique fort éloignée des canons de la monnaie forte ? Les difficultés de nombre d'entreprises ne sont-elles pas aussi liées à l'appréciation de l'euro ? Que pèsent quelques points de compétitivité-coût gagnés aux forceps de l'austérité salariale quand, dans le même temps, le taux de change s'apprécie de 20 %, 30 % ou même 60 % ?

La politique budgétaire ? A l'encontre de ceux qui vendent la peau de l'ours de l'Etat social, je soutiens que celui-ci demeure d'actualité ne serait-ce qu'en raison du fait qu'il est toujours là. Il a plus été déstabilisé que mis à bas par les politiques libérales. C'est clair si on se réfère à la part des prestations sociales dans le revenu des ménages, qui a augmenté au cours des trente dernières années, même si les « réformes » Balladur et Fillon ne produiront leurs effets que dans les années à venir. La part des dépenses publiques dans le PIB a, en partie pour cette raison, augmenté. Faut-il en déduire que « *l'Etat et les autres administrations n'ont guère cessé de faire de la relance* » ? La formule surprend sous la plume de Denis Clerc. La France aurait-elle été dirigée, sans que les Français ne s'en aperçoivent, par des keynésiens acharnés au cours des vingt dernières années ? C'est ce que soutiennent les libéraux. On peut leur opposer trois points : la hausse du ratio dépenses publiques/PIB résulte, pour une part, de l'atonie du dénominateur (la croissance), liée aux politiques libérales mises en œuvre ; la notion de dépense publique (ou de prélèvements obligatoires) mélange des transferts (une partie de la masse salariale est versée sous formes de prestations sociales) et des dépenses publiques *stricto sensu*, parmi lesquelles on compte l'investissement public. Ce dernier joue un rôle central d'un point de vue keynésien. Or il a sensiblement fléchi (sauf en 1999 et 2000, cf. *infra*) ; l'existence des déficits publics, enfin, dernier argument invoqué par Denis Clerc, n'est pas une preuve de keynésianisme ! D'un point de vue keynésien, déficits et dettes publics sont dus au défaut de recettes fiscales, lui-même dû à l'atonie de la croissance (un budget est fait de dépenses mais aussi de recettes, ce qu'omettent de mentionner les libéraux), aux cadeaux fiscaux faits aux plus riches et aux taux d'intérêt réels élevés (en particulier durant les années 1990), soit trois purs produits du libéralisme.

Cerise sur le gâteau, enfin : ce que dit Denis Clerc au sujet de l'austérité salariale : « *Il serait peut-être temps d'en finir avec ce fantasme.* » On se frotte les yeux : cela est bien écrit ! Denis Clerc

p. **102**

**[5]** Politique économique de droite, politique économique de gauche, éd. Perrin, 2006. Le seul mérite de ce livre est d'exhiber la faiblesse des contrepoints à certaines contributions outrageuses (celle de Christian Stoffaës notamment). Jean Pisani-Ferry ne soutient-il pas que « les avancées de la connaissance ont progressivement vidé de contenu les conflits sur le fonctionnement de l'économie » ? D'où l'alternative qu'il propose : « de la droite et de la gauche, on voudrait qu'elles disent si leur projet sera mieux servi par un contrat de travail unique ou un marché du travail dual ».

tient pour preuve que la part des salaires dans la valeur ajoutée serait restée beaucoup plus stable qu'on ne le dit. D'emblée, un point de méthode s'impose : cette stabilité, si elle existait, ne serait pas une preuve d'absence d'austérité salariale ! Pas plus que les profits d'aujourd'hui ne font les investissements de demain et les emplois d'après-demain, l'austérité salariale ne garantit la hausse des profits. C'est le paradoxe des coûts qu'évoquait déjà Kalecki : en comprimant la demande, l'austérité salariale peut déprimer l'activité des entreprises et, partant, leurs profits. L'économie n'est pas un jeu de répartition à somme nulle, tel le gâteau que l'on découpe aux enfants... Patrick Artus, qui n'a pourtant rien d'un radical – comme en témoigne l'ouvrage du Cercle des économistes<sup>[5]</sup> –, évoque, avec Marie-Paule Virard, à plusieurs reprises l'austérité salariale : « non seulement les gains de productivité ne sont pas distribués aux salariés, mais la hausse des profits qui en résulte n'est que très partiellement dépensée en investissements supplémentaires pour être essentiellement épargnée ou reversée aux actionnaires » (p. 39).

Mais au fait, la part des salaires est-elle aussi stable ? Denis Clerc, qui nous a habitués à plus de pédagogie, jongle avec les indicateurs sans informer le lecteur des difficultés méthodologiques qu'ils soulèvent. Ainsi de la part salariale dans la valeur ajoutée nette calculée en déduisant l'usure du capital : les spécialistes du sujet rechignent toujours à l'utiliser, car elle dépend des estimations très aléatoires que l'on peut faire sur la durée de vie des équipements. Si l'on souhaite éviter cette difficulté, de même que celle qui est liée à l'estimation des salaires et profits fictifs à attribuer aux indépendants lorsqu'on les prend en compte, le plus sage est de raisonner sur la répartition de la valeur ajoutée brute des seules sociétés. Avec celle-ci, qu'évoque Denis Clerc, la part des salaires au coût des facteurs a évolué comme suit : hausse dans la seconde moitié des années 1970 (de 70 % à 75,8 % en 1981), puis baisse drastique ensuite (avec un point bas à 66 % en 1988-1989), et enfin stabilisation légèrement au-dessus ensuite (67 % ou 68 % depuis 1990). Précisons que ces chiffres sont calculés en prenant une base homogène, soit la base 2000 de l'Insee, ce qui suppose de rétropoler les données portant sur les années 1970 à 1977 (disponibles uniquement en base 1980)... ce que ne fait pas Denis Clerc lorsqu'il indique que cette part est passée de « 67,4 % en 1970 » (c'est le cas... mais en base 1980 !) à « 67,8 % en 2005 » (c'est le cas en base 2000).

La part des salaires a bien baissé de l'ordre de 2 à 2,5 points par rapport aux années 1970. C'est peu, dira-t-on. C'est beaucoup si on songe que cela permettrait d'augmenter fortement les bas salaires. C'est plus que beaucoup si on se souvient que cela a été obtenu dans un contexte de croissance molle. Et c'est beaucoup plus encore si l'on tient compte du fait que les entreprises ne sont pas logées à la même enseigne (quel rapport entre celles du CAC 40 et celles écrasées par leur donneur d'ordre ?).

### Quelles marges de manœuvre ?

Il y a bien eu austérité salariale et, au-delà, politique néo-libérale clairement restrictive. Pouvait-il et peut-il en être autrement ? Plutôt que de nier l'indéniable, Denis Clerc aurait pu m'avancer cet argument des contraintes.

Le pouvoir de la finance autorise-t-il une autre politique économique ? Pour des raisons économiques (il n'a pas l'efficacité que lui prêtent les libéraux) mais aussi politiques (il sape les fondements même de la démocratie politique), on peut juger qu'il doit, dans tous les cas, être résolument remis en cause.

Mais creusons un peu la question en partant du très stimulant ouvrage de François Morin (*Le Nouveau Mur de l'argent*, Seuil, 2006). Son diagnostic est à la fois tranché (la finance l'a totalement emporté et elle a la « *capacité [...] par son poids, à écraser l'économie réelle* », p. 51) et désarmant. Désarmant puisque, à le suivre, la finance globalisée nous entraîne tout droit vers un séisme dévastateur avec comme épicentre un *krach* sur les produits dérivés et des conséquences en chaîne redoutables sur l'économie réelle, le tout sans que les instances de régulation soient en mesure de faire face. Pour faire contrepoids, « *ce n'est pas [...] du côté des politiques économiques qu'il faut chercher le remède. De ce point de vue, la pertinence de la macroéconomie, comme discipline cherchant à comprendre les ressorts d'une économie nationale, atteint rapidement ses limites* » (p. 227). Que faire alors ? Pas grand-chose en substance, si ce n'est, cela est suggéré entre les lignes, attendre l'explosion en vol du système afin de reconstruire sur ses ruines des instances de régulation supranationales.

Ce diagnostic est-il le bon ? Tout en pointant abondamment les dérives du capitalisme financier, Michel Aglietta et Antoine Rebérioux proposaient, me semble-t-il, une lecture plus nuancée des rapports de détermination entre sphères financière et réelle.



p. **104**

Les marges de manœuvre en matière de politique économique sont-elles aussi marginales que le soutient François Morin ? Ce n'est pas l'hypothèse que je retiens. Les Etats-Unis – où la rente de la fin du keynésianisme a moins de prise que dans la zone euro – ne sont pas les seuls à le prouver. Dans mon livre, j'insiste sur l'expérience française de 1997 à 2001. Près de deux millions d'emplois ont alors été créés. J'y vois la preuve que des marges de manœuvre conséquentes subsistent. Cette performance record n'a, en effet, été enregistrée ni en Allemagne ni en Italie au même moment. Et on peut l'expliquer – loin des lectures condamnant en bloc tout ce qu'a fait la gauche plurielle – par les inflexions keynésiennes prises alors (35 heures sans baisse des salaires, baisse de la TVA, etc.).

Ces inflexions n'ont pas été systématisées. Pire, la politique dite d'équilibre entre keynésianisme et social-libéralisme, à l'œuvre dès les premiers pas (cf. les privatisations), a finalement basculé en faveur du second en fin de mandat (baisse de l'impôt sur le revenu, création de la prime pour l'emploi, etc.). D'où le cinglant désaveu du 21 avril 2002. Cette lecture est vivement critiquée par Denis Clerc : je ferais preuve d'incohérence puisque les sociaux-libéraux auraient déserté les cabinets ministériels en 2000 ! D'impétueux keynésiens les auraient-ils remplacés sans que personne, à nouveau, ne s'en aperçoive ? L'argument est cocasse. « L'ardeur des sentiments n'empêche pas les bonnes manières », et celle des relations interpersonnelles un minimum de lucidité, pourrais-je rétorquer. Car c'est bien à l'évidence de cela dont il s'agit. Ne voyant midi qu'à sa porte, Denis Clerc voit sans doute dans la sortie de Jean Pisani-Ferry du cabinet du ministre de l'Economie la preuve saisissante que les sociaux-libéraux ont quitté le navire ! Je reprends dans mon livre la critique du rapport de Jean Pisani-Ferry de 2000. Crime de lèse-majesté, semble-t-il, puisque c'est d'un fondateur d'*Alternatives Economiques* qu'il s'agit...

Mais revenons à l'essentiel : le libéralisme tout comme le social-libéralisme sont des pensées respectables. Je ne partage pas leur point de vue, voilà tout. Mais au fait : quel est celui de Denis Clerc ? Comment explique-t-il la situation calamiteuse de l'économie française ? On aimerait un diagnostic clair. En attendant, nul doute que l'invitation à « *en finir avec [le] fantasme* » de l'austérité salariale rentrera dans les annales. ■